

Commune de
CHAUMONTEL

PLAN LOCAL
D'URBANISME

REVISION

APPROBATION

Vu pour être annexé à la
délibération en date du :
12 Février 2024

6a

NOTICE SANITAIRE

RESEAU D'EAU POTABLE

***NB** : La terminologie « eau potable », telle qu'utilisée dans l'ensemble du dossier de PLU, doit être entendue comme « eau destinée à la consommation humaine ».*

La commune de Chaumontel est alimentée en eau potable par un réseau qui est géré par le Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières-sur-Oise (SIECCAO).

La distribution est confiée à la SAUR.

Le plan du réseau d'eau potable est annexé au dossier de PLU (pièce n°6b).

L'eau potable distribuée provient des eaux issues de 4 captages situés sur le territoire d'Asnières-sur-Oise.

Le réseau d'adduction en eau potable dans le bourg de Chaumontel présente des canalisations de diamètre égal ou supérieur à 100 mm dans les rues principales. D'autres canalisations de diamètre important constituent l'ossature du réseau d'adduction, notamment une canalisation de 200 mm rue de Paris et rue d'Oradour-sur-Glane (qui correspond à l'amenée d'eau sur la commune).

La distribution de l'eau est complétée par des canalisations dites secondaires. De diamètre inférieur à 100 mm, elles complètent la structure principale du réseau. De plus, certaines voies sont alimentées par des canalisations en antenne (non bouclées), c'est le cas principalement des voies en impasses.

L'état du réseau et qualité de l'eau sont aujourd'hui satisfaisantes.

RESEAU D'ASSAINISSEMENT

↳ La commune dispose d'un réseau collectif d'assainissement des **eaux usées**, dont la gestion est assurée par le Syndicat Mixte pour la Collecte et le Traitement des Eaux Usées des Bassins de la Thève et de l'Ysieux (SICTEUB).

Le plan du réseau d'assainissement des eaux usées est annexé au dossier de PLU (pièce n°6c).

Le réseau collectif d'assainissement dessert l'ensemble du bourg de Chaumontel. Il se compose de conduites permettant l'acheminement des eaux usées, associées à des conduites de refoulement et à des postes de relèvement qui assurent le fonctionnement du réseau en compensant les différences altimétriques.

Les eaux usées sont traitées à la station d'épuration d'Asnières-sur-Oise, dont la capacité de traitement est de 63 000 équivalents-habitants.

Par ailleurs, le zonage d'assainissement, dont la dernière mise à jour a été approuvée par délibération du SICTEUB en date du 24 janvier 2024, a confirmé l'assainissement collectif sur l'ensemble de la commune.

Le zonage d'assainissement est annexé au dossier de PLU (pièce n°6d).

↳ S'agissant des **eaux pluviales**, la commune dispose d'un réseau collecteur dans les rues principales.

Les eaux pluviales recueillies sur le territoire se dirigent vers le milieu naturel ; elles s'acheminent ainsi vers les points bas du territoire communal qui correspondent à la vallée de l'Ysieux.

COLLECTE DES DECHETS

La gestion des ordures ménagères et du tri sélectif est assurée par la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France, qui a délégué cette compétence au Syndicat mixte pour la gestion et l'incinération des déchets urbains de la région de Sarcelles (SIGIDURS).

La déchetterie la plus proche de Chaumontel est située sur la commune de Viarmes.